

...x... le chemin administratif du thérapeute complémentaire ...x...

(sources sites web ASCA, RME, Eskamed SA, OFSP, OMS)

mise à jour 24.01.2022

Registres de Thérapeutes

ASCA

Fondation suisse pour les médecines complémentaires
Fondation

RME

Registre de Médecine Empirique
Entreprise de Droit privé

Informations générales

Forme juridique

Organisme neutre, indépendant et sans buts lucratifs, constitué le 21 avril 1991 par des spécialistes en assurance-maladie et des thérapeutes, pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires.

Au départ, Groupe d'intérêt créé par 5 grands assureurs suite au changement de la loi sur l'assurance maladie en 1994 (Lamal/Lca), puis devenu un service de l'Eskamed SA, société du Dr Silva Keberle, (60 employés actuellement) qui a été chargé de trouver une solution pour définir les normes d'évaluation des thérapeutes pour les assureurs, c'est-à-dire leur niveau de formation.

Eskamed SA, s'est spécialisée dans l'assurance qualité des médecines empirique, et a développé un label de qualité comme standard pour les thérapeutes de médecine empirique.

En 1999, le Registre de Médecine Empirique RME (=Label de qualité et présence sur la liste des assureurs affiliés) a débuté avec sa tâche : dès lors, les thérapeutes n'avaient plus besoin de demander une reconnaissance individuelle à chaque assureur. Au lieu de cela, il suffisait de s'enregistrer une seule fois au RME pour le label de qualité RME afin de figurer sur les listes des assureurs affiliés.

Aucun assureur n'est associé au RME et le RME n'est pas mandaté par les assureurs.

Le RME n'est ni une association, ni une fédération professionnelle représentant les droits de ses membres devant les assureurs.

Le RME représente encore moins une autorité possédant le pouvoir ou la compétence d'influencer les décisions des assureurs.

Buts et objectifs

Encourager une déontologie professionnelle en tenant compte de l'approche de chaque thérapeute, au service des naturopathes, praticiens de santé, assureurs et patients.

Le RME est un registre qui délivre un Label de qualité institutionnel. Les assureurs, les autorités et autres institutions qui ont conclu un accord avec le RME reçoivent la liste des thérapeutes agréés.

Organe d'assurance de la qualité, le RME sert de lien neutre et de médiateur indépendant entre les différents groupes d'intérêt de la médecine empirique. En étroite collaboration avec les assureurs, les organisations spécialisées, les associations professionnelles, les institutions et les prestataires de formation publiques, le RME veille à ce que les offres de prestations dans tout le domaine de la médecine empirique soit clairement perçues et définies.

Etude et promotion des médecines complémentaires
Agrégation des thérapeutes non-médecins
Accréditation des écoles de formation
Diffusion d'informations et de services en faveur des thérapeutes agés
ASCA
Prévention et bien-être en matière de Santé
Conclusion de conventions avec les professionnels de la santé et les assureurs-maladie

Et avec les institutionnels?

Environ 15 000 thérapeutes en Suisse

Eskamed : Assurance qualité dans les soins de santé pour la protection et le bien-être des patients.
Standards de qualité pour les méthodes complémentaires et alternatives et pour la promotion de la santé, reconnus en suisse.
Créent la confiance et aident les patients, les assureurs, les autorités et le grand-public à s'orienter dans ces domaines.

Environ 20 000 thérapeutes en Suisse

Adhérents

Engagement pour le futur

Que les thérapeutes non-médecins trouvent leur place au sein des groupes d'intérêts formés par les partenaires du système de santé suisse

Le travail du RME sert à protéger les patients qui font appel à la médecine empirique. En tant qu'organisation indépendante, elle s'engage également pour la reconnaissance de la médecine empirique comme partie intégrante du système de santé suisse.

Souvent
ASCA+RME
pour les
thérapeutes

Contact

Coordonnées	Fondation ASCA Rue St-Pierre 6A Boîte postale 548 CH-1701 Fribourg	Registre de Médecine Empirique Case Postale 121 CH-4009 Bâle
email	fondation@asca.ch	Eskamed SA Rotbergerstrasse 34 CH-4054 Bâle +41 61 226 94 40 www.rme.ch info@mefit.ch info@eskamed.ch
tél	+41 26 351 10 10	Hot-ligne thérapeutes : 0842 30 40 50
horaires permanence téléphonique	lundi au vendredi 9-11h et 14-16h	lundi mercredi vendredi 10-12h Mardi jeudi 14-16h

Reconnaissance de l'agrément par les assurances complémentaires

Assureurs partenaires

Groupe Mutuel (Avenir, CMBB, St. Moritz,Philos, Avantis, Fonction publique, Troistorrents, Panorama, EOS,Caisse vaudoise, Hermes, Easysana, Mutuel, Universa, Natura, AMB Assurance-maladie et accidents)
Swica
Sanitas & Wincare
Rhenusana
FKB (Die liechtensteinische Gesundheitskasse)
Helsana (Uniquement pour Completa Extra)
AXA
Caisse maladie (Krankenkasse) de Wädenswill
Assura (Uniquement pour Natura qui ne doit pas être confondue avec Natura R3)

Groupe Mutuel
Swica
Sanitas

Rhenusana
FKB (Liechtenstein)
Helsana Sana/Completa/Completa Extra/Top
AXA actif et complet
CSS
Concordia Natura/Natura+
KPT
Glarner Krakenversicherung Family Flex/Zusatz allgemein/Premium
Innova
Sympany assurances
ÖKK
Agrisano
Aquilana
Sumiswalder
KMU Krakenversicherung
Vita Surselva Ilanz
Krakenversicherung
Caisse maladie (Krankenkasse) de Steffisburg, Wädenswill, Birchmeier,
Visperterminen, Einsiedler
Groupe santé Sodalis – Sana/Sana+/hospitalisation
EGK

Suva – assurance militaire
Atupri
SLKK Versicherung
Sanavals
Cassa da malsauns Lumneziana

Attention :

Chaque patient doit préalablement s' informer auprès de son assureur si la thérapie et le thérapeute choisis sont remboursés par son assurance complémentaire.

Exigences relative à la Formation professionnelle

Discipline ou Méthode thérapeutique complémentaire

Formation du Cycle 2 – Votre/vos méthode(s) thérapeutique(s)
(voir liste des méthodes sur le site www.asca.ch)

600h validées et diplômées

Formation professionnelle spécialisée
(voir liste des méthodes sur le site www.rme.ch)

600h validées et diplômées

ex MTC groupe de méthode n°185 :
Connaissances fondamentales en MTC (**Théorie**) : **300h**
1 Subméthode **obligatoire** au minimum (**Méthode thérapeutique** :
Acupuncture n°5, Tuina/Anmo n°9, Nutrition chinoise n°69, Pharmacopée n°146) : **300h chaque**
des Subméthodes **optionnelles** peuvent-être ajoutées (Qi-Gong n°160, Tai-Chi n°182) : **250h chaque**

Médecine Académique

Formation du Cycle 1 – Anatomie-Physiologie-Pathologie

150h minimum
Sauf si diplômé(e) de l'une des professions de santé dispensant du cycle 1, liste disponible sur le site www.asca.ch

Formation de base en médecine académique

600h
Bases médicales !! : Anatomie-Physiologie-Pathologie générale-
Pharmacologie-Mesures d'urgence-Hygiène

Approfondissement Médecine Académique

Formation du Cycle 3 – Anatomie-Physiologie-Pathologie-Bilans-Anamnèse

300h minimum
Sauf si diplômé(e) de l'une des professions de santé dispensant du cycle 1, liste disponible sur le site www.asca.ch

Bases des sciences sociales : Psychologie-Communication

Bases générales : Compréhension de la santé-Ethique_Gestion du cabinet

Cf le
Glissement
sémantique
vers le
médical...

Est-ce qu'un
bon
médecin est
un bon
thérapeute ?
?

Brevet de 1er secours

BLS-AED

(Basic Life Support) compétences de base en cas d'arrêt cardiaque
& AED (Automated External Defibrillation) savoir utiliser un défibrillateur
(infos détaillées sur le site des Samaritains)

20h chaque année

Sur justificatifs, en cas de maladie, accident, grossesse, naissance

Formation annuelle continue
(pour mise à jour des connaissances thérapeutiques)

16h chaque année

Modalités de dispense de formation continue

Modalités administratives

Inscription au registre

Dossier à envoyer après avoir achevé votre formation en médecine académique (Cycle 1 et/ou 3) et méthodes thérapeutiques (Cycle 2)

Documents à produire

- le formulaire de demande d'admission à l'ASCA dûment complété
- les copies des certificats et des diplômes obtenus
- la copie du certificat BLS-AED 1ers secours (validité 2ans)
- les cursus nominatifs détaillés et validés par les écoles (branches, matières, sujets et nb d'heures)
- un extrait du casier judiciaire récent (6 derniers mois)
- une copie de la carte d'identité ou passeport
- pour les cantons de Berne et Genève, une copie de votre autorisation de pratique délivrée par le médecin cantonal

- le formulaire de demande d'admission au RME dûment complété
- les copies des certificats et des diplômes obtenus
- **la copie du certificat BLS-AED 1ers secours (validité 2ans) ??**
- les cursus nominatifs détaillés et validés par les écoles (branches, matières, sujets et nb d'heures)
- un extrait du casier judiciaire récent (6 derniers mois)
- une copie de la carte d'identité ou passeport
- **pour les cantons de Berne et Genève, une copie de votre autorisation de pratique délivrée par le médecin cantonal ???**

Coûts de l'admission

(les taxes sont à payer avant l'étude du dossier)

Extrait de casier judiciaire : 20 CHF
Frais d'étude de dossier : 250 CHF
Pour les cantons de Berne et Genève, autorisation cantonale de pratique : env.500 CHF

Extrait de casier judiciaire : 20 CHF
Taxe de base 1ère demande (étude de dossier) : 362 CHF
Taxe groupe de Méthode : 289.20 CHF
(ex MTC n°185, y compris subméthode obligatoire et optionnelle ex acupuncture et moxas, ou Tuina et ventouses, ou Qi Gong)
Taxe supplémentaire Méthode individuelle : 179.50 CHF
(ex Homéopathie)

Coûts de la Taxe d'adhésion annuelle

Taxe annuelle ASCA : 320 CHF

Taxe annuelle RME: 332 CHF

Chemin administratif du Thérapeute complémentaire

Délai étude de dossier

4 semaines environ

6 à 8 semaines environ